

PRÉFACE

Ce nouveau rapport sur « L'État du mal-logement en France » restera forcément comme une édition particulière, au regard de l'anniversaire qu'elle va marquer. Car en commémorant ainsi les soixante ans de l'Appel de l'abbé Pierre, la Fondation renvoie inévitablement à l'origine de son combat.

Soyons lucides : si la situation actuelle du logement dans notre pays ne peut être comparée à celle que la France connaissait en février 1954, les difficultés que rencontrent les plus mal logés s'en rapprochent ; et pour les plus fragiles d'entre eux, rien n'a vraiment changé.

C'est évidemment le cas pour les personnes à la rue, mais le quotidien est également particulièrement violent pour celles et ceux qui sont contraints à des situations de fortune, voire même — à des degrés divers — pour les ménages vivant dans les copropriétés en dégradation, un phénomène massif et préoccupant dont les pouvoirs publics doivent prendre toute la mesure.

Plus généralement, la Fondation Abbé Pierre attend du Gouvernement et du Président signataire de son « Contrat social pour une nouvelle politique du Logement » une inflexion plus nette que les intentions ou les avancées (encore trop timides) des nouvelles lois. Mais elle attend aussi que les candidats aux élections municipales du printemps 2014 s'engagent fermement dans les territoires, pour offrir à leurs administrés des solutions à leurs besoins en matière de logement et des espoirs de parcours résidentiels aux familles.

Ce rapport 2014 met également en évidence les liens entre emploi et logement, où l'on rappelle que « sans logement, pas de travail » et (très souvent) « sans travail, pas de logement », certes, mais où l'on montre également les conséquences d'un habitat inadapté sur la situation professionnelle, comme l'on montre *a contrario* que le logement peut représenter un formidable atout en matière de développement économique.

Et de voir ainsi le logement non pas comme un problème, mais comme une solution...

RAYMOND ÉTIENNE

Président de la Fondation Abbé Pierre

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------|---|
| PRÉFACE DU PRÉSIDENT..... | 3 |
|---------------------------|---|

Chapitre 1

Le logement et l'emploi, facteurs de précarisation mais aussi de développement

| | |
|---|----|
| 1. Le logement, reflet des évolutions de l'emploi | 15 |
| 2. Le logement aggrave les effets de la crise économique | 27 |
| 3. Le logement, potentiel facteur de développement économique et territorial | 37 |

Chapitre 2

Les ménages en difficulté dans l'ombre des copropriétés fragilisées

| | |
|--|----|
| 1. La fonction sociale des copropriétés, insuffisamment connue et prise en compte | 63 |
| 2. Des situations de mal-logement souvent invisibles dans les copropriétés en difficultés | 79 |
| 3. les politiques publiques face à la spirale de dégradation des copropriétés | 89 |

Chapitre 3

Le tableau de bord du mal-logement

| | |
|--|-----|
| 1. Le « mal- logement» ses formes et ses manifestations | 111 |
| 2. le suivi des politiques du logement dans un contexte de crise du logement sans précédent | 147 |

Chapitre 4

La politique du logement, des avancées, des inquiétudes...

1. Un logement abordable pour tous ? 187
2. Des territoires plus équitables ? 201
3. Une protection sociale de l’habitat pour
les plus fragiles ? 211

Chapitre 5

Mobiliser les collectivités locales contre le mal-logement

1. Les collectivités locales confrontées à la question
de l’habitat 241
2. Les collectivités locales confrontées à la question du
mal-logement 259

Annexes

- Les chiffres du mal-logement 2014 283
- Glossaire 291
- Bibliographie 297